



HAL
open science

Les Irlandais en Angleterre et les Polonais en Irlande : chemins convergents ou parcours divergents ?

Grainne O’Keeffe-Vigneron

► **To cite this version:**

Grainne O’Keeffe-Vigneron. Les Irlandais en Angleterre et les Polonais en Irlande : chemins convergents ou parcours divergents ?. Lucienne Germain, Didier Lassalle, Michel Prum, Florence Binard et Bénédicte Deschamps. Identités et cultures minoritaires dans l’aire anglophone, Entre ” visibilité ” et ” invisibilité ”, L’Harmattan, pp.169-185, 2010. hal-00612719

HAL Id: hal-00612719

<https://hal.science/hal-00612719>

Submitted on 30 Jul 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article appeared in : **Identités et cultures minoritaires dans l'aire anglophone, Entre « visibilité » et « invisibilité », sous la direction de Lucienne Germain, Didier Lassalle, Michel Prum, Florence Binard et Bénédicte Deschamps, l'Harmattan, 2010, pp. 169-185**

Les Irlandais en Angleterre et les Polonais en Irlande : chemins convergents ou parcours divergents ?

Gráinne O'Keeffe-Vigneron

Introduction

Ces dix dernières années, la République d'Irlande¹ a connu la plus grande transformation économique et culturelle de son histoire. De plus, la composition de sa population a changé de façon significative puisque son taux d'immigration était à la fois le plus élevé d'Europe occidentale et celui qui a augmenté le plus rapidement. Il semble, à certains égards, que l'Irlande observe actuellement le même phénomène que d'autres pays européens dans la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, même si le niveau de son immigration et l'origine de ses immigrés sont davantage en adéquation avec la période actuelle de la mondialisation².

La pluralité culturelle à cette échelle n'a fait que très tardivement son apparition en Irlande, si l'on compare avec la Grande-Bretagne et la France par exemple. De ce fait, le gouvernement irlandais a peu pratiqué dans le passé la gestion des populations issues de l'immigration. Avec l'élargissement de l'Union Européenne en 2004, une partie importante des populations récemment arrivées en Irlande sont originaires des pays de l'Est. Ceci peut être expliqué en grande partie par le fait qu'en 2004 l'Irlande, en même temps que la Grande-Bretagne et la Suède, a donné libre accès à son marché du travail aux nouveaux pays membres de l'Union Européenne³.

Les immigrés polonais sont le groupe le plus représenté parmi ces nouveaux arrivés et ont contribué de façon importante au boom économique irlandais. Cet article va montrer que leur positionnement en tant que minorité blanche en Irlande au XXI^e siècle présente des similitudes à celui des émigrés irlandais en Angleterre pendant la dernière moitié du XX^e siècle. La société irlandaise n'est qu'au commencement de la gestion de ces nouvelles populations d'immigrés. Le gouvernement irlandais a l'opportunité de tirer des leçons d'autres pays européens dans l'intégration de ses minorités, notamment ses minorités « blanches ».

Nous allons voir dans la première partie de cet article que l'idée d'une société d'accueil blanche et monoculturelle est au cœur de la réponse à l'immigration en Irlande tout comme en Angleterre pendant la période suivant la Seconde Guerre mondiale. Les immigrés en Angleterre, qui allaient devenir les minorités ethniques par la suite, étaient considérés dans les discours officiels comme des personnes de « couleur » et les seules à pouvoir rencontrer des problèmes dans la société anglaise car différentes de la population blanche homogène. Ceci avait comme effet de rendre les immigrés « blancs » quasi « invisibles », ce qui était le cas pour les Irlandais installés en Angleterre.

Nous constaterons néanmoins, dans la deuxième partie de cet article, que « l'invisibilité » ne protège pas pour autant les minorités blanches de la discrimination et du racisme. Comme les Irlandais en Angleterre, les Polonais subissent des problèmes d'intégration et d'acceptation dans la société irlandaise. L'analyse des expériences des Irlandais en Angleterre montre que la non-reconnaissance des identités ethniques « blanches » peut avoir des conséquences sur la population en question et peut l'amener à se mobiliser pour faire valoir ses droits. Nous verrons par conséquent que l'intégration des populations blanches ne peut pas être laissée au hasard.

¹ Désormais, « la République d'Irlande » sera remplacée par « l'Irlande ».

² Mary Hickman, « Immigration and Monocultural (Re)Imaginations in Ireland and Britain », *Translocations*, vol. 2, issue 1, été 2007, p. 13.

³ Le 1^{er} mai 2004 dix nouveaux pays sont devenus membres de l'UE : la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, la Pologne, la Hongrie, Chypre, Malte, la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie.

Inclusion/exclusion

Depuis des siècles, l'Irlande fut un pays « exportateur » de personnes plutôt qu'un pays qui attirait des immigrants. Au cours des XIX^e et XX^e siècles, elle fut plus touchée par l'émigration que d'autres pays européens. Par rapport à sa taille, l'Irlande a perdu plus de population par l'émigration que n'importe quelle autre nation⁴. Cette situation a changé de manière inattendue pendant les années 1990 avec le succès de l'économie irlandaise connu sous le nom de « Tigre Celtique ».

À la fin des années 1990, le taux de croissance, à plus de 8% du Produit Intérieur Brut (PIB), était le plus élevé de la zone de l'organisation de coopération et développement économiques (OCDE). En 2001, le chômage atteignait un faible taux de 3,9%, accompagné par une augmentation de 10,7% du PIB et de 8,6% du Produit National Brut (PNB). De surcroît, le boom économique a généré plus d'un demi-million de nouveaux emplois en Irlande, soit une expansion de 43% de la main-d'œuvre globale du pays. La population active irlandaise n'étant pas suffisante pour répondre aux besoins du marché de travail induits par la croissance de son économie, l'Irlande a dû avoir recours à une main d'œuvre supplémentaire.

Pendant les années 1990, le gouvernement irlandais a d'abord regardé vers sa diaspora pour ses besoins en main d'œuvre et a cherché à faire revenir les émigrants irlandais et leurs descendants. Il a organisé une grande campagne publicitaire mondiale sous le nom de *Jobs Ireland*, qui a coûté des millions de livres irlandaises à l'époque. Le gouvernement a organisé cette campagne pour persuader des personnes issues de la diaspora, possédant les compétences et connaissances manquantes à l'économie irlandaise, de venir s'installer en Irlande. En encourageant le retour de sa diaspora, le gouvernement irlandais assurait l'arrivée d'immigrés majoritairement « blancs » et pensait pouvoir contrôler l'étendue et la nature du changement social.

Cela fut encore plus évident en 2004 quand un amendement de la constitution irlandaise concernant la citoyenneté fut voté par une large majorité d'Irlandais (79,17%)⁵. Avant 2004, toute personne qui était née en Irlande, nord ou sud, avait le droit à la nationalité irlandaise. Pendant les années 1990 et jusqu'à 2004, les parents en situation irrégulière, souvent des personnes de « couleur », ayant un enfant né sur le sol irlandais avaient le droit de résider en Irlande pour élever leur enfant. Cependant, avec l'augmentation progressive des flux migratoires, ce droit de séjour des immigrants en situation irrégulière n'était plus acceptable par le gouvernement irlandais.

Le référendum de 2004 a donc mis fin à ce droit dont on considérait qu'il encourageait les immigrés dont la grossesse arrivait à terme à venir donner naissance à leur enfant en Irlande pour pouvoir par la suite avoir le droit d'y demeurer. L'amendement à la constitution proposé obligeait les immigrés à être résidents *en situation régulière* sur le sol irlandais depuis au moins trois ans pour que leur nouveau né puisse devenir citoyen irlandais. Cet amendement a suscité beaucoup de débats dans le *Dáil*⁶ avant le référendum car il était considéré par certains hommes politiques comme de la discrimination raciale contre les gens de « couleur ». Pat Rabbitte, membre du Parti travailliste irlandais, était contre cet amendement constitutionnel et le fit savoir au cours d'une séance au *Dáil* :

L'effet de cette proposition est de créer une sorte de droit à la citoyenneté en forme de « beignet », où ceux qui sont nés au cœur de la capitale de ce pays peuvent être exclus de la citoyenneté, tandis que de nombreuses personnes peuvent y prétendre tout en étant nés à l'étranger. Ces personnes sont même plus nombreuses que celles qui demanderaient la nationalité parce qu'ils sont nés en Irlande. Ils en ont le droit du fait de la « règle du grand-parent » et ils sont des millions, mais le gouvernement n'a pas le projet de changer cette loi parce que la plupart des personnes qui en bénéficient parlent anglais et sont blancs[...]»⁷.

Dans cette déclaration, Pat Rabbitte voulait montrer que l'amendement ne donnait plus le droit à la nationalité irlandaise aux personnes nées en Irlande alors que les membres de la diaspora en bénéficiaient s'ils avaient au moins un grand-parent de nationalité irlandaise. Pat Rabbitte accusait le gouvernement de pratiquer la discrimination raciale en préférant ces immigrés « blancs » issus de la

⁴ Donald Harman Akenson, *The Irish Diaspora*, Belfast, The Institute of Irish Studies, 1996, p.5.

⁵ Bairbre Ni Chiosain, « Passports for the New Irish ? The 2004 Citizenship Referendum », *Etudes Irlandaises*, No. 32.2, automne 2007, p.43.

⁶ Le gouvernement irlandais.

⁷ « The effect of this proposal is to create a “doughnut” form of citizenship entitlement, whereby those born in the heart of the capital city of this country can be excluded from citizenship, while there remain far more people born abroad entitled to Irish citizenship than there are people entitled to it by birth in Ireland. They are entitled under the grandparent rule and there are millions of them, but the Government has no plans to amend that rule because most beneficiaries of that rule are English-speaking and white [...] », *Dáil Debate*, 21 avril 2004, Vol.583, No.6, p.1186.

diaspora même si leurs liens concrets avec l'Irlande restaient plus symboliques que concrets et que la majorité n'avait jamais frôlé le sol irlandais.

Les débats qui ont eu lieu en Irlande à ce moment-là ont des points en commun avec les premiers débats en Grande-Bretagne en 1955 autour de la question de l'introduction des contrôles d'immigration. Ces contrôles ciblaient alors principalement les immigrés du Commonwealth, donc des personnes de « couleur ». Plusieurs membres du gouvernement britannique étaient contre l'exclusion des Irlandais des contrôles. Ils pensaient que ceux-ci bénéficiaient d'un traitement favorable non mérité étant donné que l'Irlande ne faisait plus partie du Commonwealth⁸.

Malgré cela, les Irlandais étaient une population « blanche » et le groupe de travail qui réfléchissait sur la question des contrôles a déclaré à cette époque : « Les Irlandais et les Britanniques, contrairement aux citoyens du Commonwealth, sont essentiellement les mêmes⁹ » et « les Irlandais ne sont pas, qu'ils le veuillent ou non, une race différente de celle des habitants ordinaires de la Grande-Bretagne »¹⁰. Pour ces raisons, et de par la volonté du gouvernement britannique d'éviter l'introduction des contrôles d'immigration entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord, les Irlandais pouvaient continuer à circuler librement entre l'Irlande et la Grande-Bretagne et y travailler sans contraintes.

La loi de 1962, *The Commonwealth Immigrants Act*, a brisé le consensus de la libre circulation des ressortissants du Commonwealth et le fait que les Irlandais en soient exclus marqua un tournant décisif pour l'Etat britannique, dans la mesure où le droit d'entrer librement sur le sol britannique devenait tributaire de la couleur de peau. Désormais, dans les discours officiels, un immigré signifiait une personne de « couleur » et par la suite les immigrés avec leurs enfants devenaient des groupes ethniques ou des minorités ethniques. Selon Mary Hickman, l'idée d'une société d'accueil « blanche » et monoculturelle était au cœur de la réponse envers l'immigration en Grande-Bretagne à cette époque.

Une réaction similaire s'est produite en Irlande. La société irlandaise s'était construite dans l'imaginaire comme un pays monoculturel et ce malgré la présence des gens du voyage irlandais, une population nomade irlandaise qui réclamait sa propre identité ethnique, et l'arrivée par le passé d'autres flux migratoires, par exemple des réfugiés hongrois en 1956, chiliens en 1973, vietnamiens en 1979 et bosniaques pendant les années 1990.

En 2004, le gouvernement irlandais a mis fin à ce qu'était considéré comme une « déficience » dans la constitution qui permettait à des immigrés illégaux, et pour la plupart de « couleur », de rester en Irlande avec leurs enfants citoyens du pays. Dans le même temps, il a accordé aux nouveaux membres de l'UE, pour la majorité des immigrés « blancs », qui avaient besoin jusqu'alors d'un permis de travail, un libre accès au marché du travail. Selon Gerry Boucher, l'Irlande utilisait ces immigrés, non seulement européens mais également blancs et majoritairement catholiques ou chrétiens, pour travailler dans les secteurs qui demandaient peu de qualifications. L'hypothèse avancée était que ce type d'immigré devait intégrer plus facilement, à court et long terme, la nation irlandaise et par conséquent, la cohésion sociale s'en trouvait maintenue¹¹.

Vers l'Est

La population d'immigrés en Irlande s'élève à 10% dont 1,5% vient de la Pologne¹². Nous pouvons voir dans le tableau ci-dessous que les immigrés polonais sont la population d'immigrés la plus importante parmi les dix nouveaux membres de l'UE. Le chiffre de 63 000 a été considéré comme étant une sous-estimation du vrai chiffre. L'ambassade polonaise met en avance un chiffre avoisinant 120 000 personnes pendant que d'autres estiment que le vrai chiffre tourne autour de 200 000¹³.

⁸ L'Irlande a quitté le Commonwealth en 1948.

⁹ « The Irish and the British, unlike Commonwealth citizens, are essentially the same », Report of the Committee on the Social and Economic Problems arising from the Growing Influx into the United Kingdom of Coloured Workers from Other Commonwealth Countries, Appendix 2, draft statement on colonial immigrants, para 3, 3 août 1955, CAB 129/77 p. 297.

¹⁰ « The Irish are not, whether they like it or not, a different race from the ordinary inhabitants of Great Britain », *ibid*.

¹¹ Gerry Boucher, « Ireland's lack of a Coherent Integration Policy », *Translocations*, Vol.3, Issue 1, printemps 2008, p. 13.

¹² Avant leur adhésion à l'UE, les ressortissants de ce pays devaient avoir un permis de travail pour travailler en Irlande.

¹³ Tony Dundon *et alii.*, « Bitten by the Celtic Tiger: Immigrant Workers and Industrial Relations in the New 'Glocalized' Ireland », *Economic and Industrial Democracy*, 28:501, 2007, p. 519.

Immigrés originaires des nouveaux états membres de l'UE (l'élargissement de 2004)

Nationalité	Total
Chypre	60
République Tchèque	5 159
Estonie	2 272
Hongrie	3 440
Lettonie	13 319
Lituanie	24 628
Malte	139
Pologne	63 276
Slovaquie	8 111
Slovénie	130

Source : Recensement irlandais 2006 (<http://www.cso.ie/statistics/nationalityagegroup.htm>)

Même si l'arrivée massive d'immigrés polonais est un phénomène récent, il y eut d'autres flux migratoires en provenance de la Pologne par le passé. Pendant le régime communiste, des Polonais ont trouvé refuge en Irlande pour échapper à l'oppression communiste. Au milieu des années 1980, un mouvement d'immigration vers l'Irlande a eu lieu, nommé « *Migration of Hearts* » (la migration de cœur) lorsque des Polonais ont quitté la Pologne pour se marier avec des Irlandais¹⁴. A partir du milieu des années 1990, ce furent plutôt des raisons économiques qui ont motivé la décision des Polonais d'émigrer vers l'Irlande.

Le profil des émigrés polonais est double. D'abord, une partie de la vague d'émigration fut composée des Polonais transférés de la Pologne vers les filiales des multinationales basées en Irlande ou transférés des entreprises irlandaises basées en Pologne. Ensuite, il y avait des Polonais qui voulaient trouver un emploi en Irlande. La plupart de ces derniers ont trouvé du travail dans les secteurs qui demandaient peu de qualifications. Alors que plus de 25% de la population polonaise installée en Irlande possédait un diplôme du troisième cycle d'au moins niveau licence, la majorité travaillait dans des secteurs qui ne demandaient pas un haut niveau d'études. Le recensement irlandais de 2006 a montré qu'une majorité des ressortissants polonais travaillent dans cinq secteurs principaux : la construction (22%), la production (22%), la vente (17%), l'hôtellerie et la restauration (16%) et les affaires (9%)¹⁵.

Les Polonais en Irlande ont trouvé du travail dans des secteurs où il y avait une pénurie de main d'œuvre et dans lesquels la population de souche ne voulait plus travailler. Cependant, même si ce groupe semblait s'être intégré au marché du travail irlandais, le fait d'être une population « blanche » ne protège pas pour autant un groupe de la discrimination et du racisme.

Discrimination et racisme

Les Irlandais en Angleterre, même s'ils étaient représentés dans les discours officiels comme n'étant « pas différents » de la population de souche, n'échappèrent pas pour autant à la discrimination et aux préjugés. Dans leur publication, *Discrimination and the Irish Community in Britain*, les auteurs Mary Hickman et Bronwen Walter ont donné des exemples de problèmes rencontrés par les Irlandais¹⁶ : problèmes d'accès au logement social, difficultés à monter dans l'échelle hiérarchique, travail mal rémunéré, conditions de travail difficiles et problèmes de harcèlement de la part de la population et de la police.

¹⁴ Izabela Grabowska, « Changes in the International Mobility of Labour: Job Migration of Polish Nationals to Ireland », *Irish Journal of Sociology*, vol. 14.1, 2005, p.32.

¹⁵ <http://www.cso.ie/releasespublications/non-irishnationals.htm>, *Census 2006 : Non-Irish Nationals Living in Ireland, Profiles (1-5), UK, Polish, Lithuanian, Nigerian, Latvian*, (consulté le 2 juin 2009).

¹⁶ Mary Hickman et Bronwen Walter, *Discrimination and the Irish Community in Britain*, Londres, The Commission for Racial Equality, 1997.

Bien entendu les « *Troubles* » en Irlande du Nord et leurs répercussions sur le sol britannique signifiaient qu'ils ont vécu la discrimination et les préjugés dans un contexte particulier pour les Irlandais en Angleterre. Néanmoins, leurs expériences mettent en question l'idée prédominante dans la dernière moitié du XX^e siècle en Grande Bretagne selon laquelle seules les personnes de « couleur » pouvaient être victimes de discrimination et de racisme. Même si les Irlandais étaient une minorité « invisible » en Angleterre, ils ont eu des expériences similaires aux groupes « visibles » mais n'ont pas eu la même reconnaissance de leurs problèmes.

Un phénomène similaire se produit actuellement en Irlande où les débats et la médiatisation se concentrent sur les minorités « visibles », notamment sur les réfugiés et les demandeurs d'asile. Les débats concernant ces derniers ont montré que la perception générale de la population irlandaise était que ces demandeurs profitaient de ce système afin de rester en Irlande et que leurs demandes n'étaient pas sincères. Les demandeurs d'asile n'ont pas le droit de travailler en Irlande mais ce fait est largement ignoré par la population irlandaise. Les demandeurs d'asile sont considérés souvent à tort comme des « pique-assiettes » ou des profiteurs du système et sont souvent victimes de racisme et de harcèlement¹⁷.

Pendant les minorités « invisibles » ont elles aussi été victimes du racisme et de la discrimination et la récession actuelle en Irlande fait craindre à l'enveniment de la situation. La recherche effectuée sur des migrants polonais montre que les difficultés de langage d'une part et l'exploitation par des employeurs irlandais d'autre part sont les deux principaux problèmes rencontrés par cette population¹⁸. Les migrants polonais se disent victimes de stéréotypes négatifs et souffrent de comportements racistes à leur égard. Certains relatent que leurs employeurs leur payaient des salaires très bas, parfois même inférieurs au salaire minimum légal. Des plaintes étaient rarement posées par crainte de représailles et par peur de perdre leur travail. Un interviewé déclara :

J'étais dans une situation où un Irlandais m'a fait comprendre que je n'aurais jamais autant que lui parce que je viens de Pologne. Que les salaires soient tirés vers le bas est évident et ça va empirer avec le temps. Les Irlandais voient que les ouvriers polonais travailleront pour moins d'argent et donnent moins¹⁹.

Dans une étude différente, un autre interviewé déclara qu'il lui fut beaucoup plus dur de monter hiérarchiquement en tant qu'étranger :

Je ne peux pas monter dans l'entreprise parce que nous sommes des étrangers, nous n'avons pas d'opportunités. C'est pourquoi je ne vais pas rester ici à cause de leur racisme ... [...] Nous avons de bas salaires Ils nous traitent toujours comme de la main d'œuvre bon marché²⁰.

Il semblerait que les immigrés en Irlande soient traités plus comme des « unités économiques » que comme des êtres humains. Maintenant que l'économie irlandaise est en récession et que les emplois se raréfient, la situation des Polonais, mais également des autres groupes de migrants, sera moins confortable.

Ania Majewska, une ressortissante polonaise, dans un des journaux nationaux irlandais, *The Irish Times*, en octobre 2008, se référerait à l'hostilité rencontrée actuellement en Irlande :

J'ai rencontré une femme dans un supermarché. Pendant que nous faisons la queue à la caisse, nous avons commencé à parler. Elle pensait que j'étais française, et puis elle m'a demandé d'où je venais. J'ai dit : « je suis polonaise », et elle a arrêté de sourire.

¹⁷ Frances McGinnity *et alii*, *Migrants' Experience of Racism and Discrimination in Ireland*, Dublin, The Economic and Social Research Institute, novembre 2006, pp.60-61.

¹⁸ Katayzyna Kropiwiec et Dr. Rebecca Chiyoko King-O'Riain, *Polish Migrant Workers in Ireland*, Dublin, National Consultative Committee on Racism and Interculturalism, septembre 2008.

¹⁹ « I had a situation where an Irish person told me that I never will have so much as he has because I'm from Poland. And that wages are driven down is obvious and it will be worse with time. Irish see that Polish workers will work for less and give less », *ibid.*, p.45.

²⁰ « I cannot move upward in my company because we are foreigners, we don't have any opportunities. That's why I'm not going to stay here ... because of their racism .. [...] We have low wages They still treat us as a cheap labour force », Izabela Grabowska, *op.cit.*, p.40.

Puis elle m'a demandé : « Vous voulez rester en Irlande pour longtemps ? L'économie s'est beaucoup améliorée en Pologne et il est plus facile de trouver du travail là-bas ». [...] « Les Polonais ont provoqué une récession en Irlande », m'a-t-elle dit. « Ils sont venus ici à cause de l'argent. Ils l'ont économisé ici et puis ils l'ont investi en Pologne. Ils ont acheté et construit des maisons là-bas. C'est pour cela que l'économie polonaise va si bien et que le marché immobilier en Irlande s'est effondré ».

Une amie [à *Ania Majewska*] m'a dit qu'elle ne veut plus dire aux Irlandais qu'elle vient de Pologne. Elle m'a dit : « Un Irlandais est venu dans le magasin où je travaille. Il était sympa, jusqu'à ce qu'il découvre que nous - ma collègue et moi - étions polonaises. Il n'y avait personne d'autre que nous dans le magasin et il a dit que nous devrions retourner en Pologne - le plus tôt serait le mieux ».

Il semble qu'après l'accueil chaleureux, certains Irlandais ne sont plus aussi amicaux ou polis. Certains blâment les immigrants pour leurs problèmes économiques actuels²¹.

Les Polonais deviennent les victimes de stéréotypes et de préjugés mais, en tant que minorité blanche, ils n'ont pas reçu jusqu'ici le même niveau d'attention concernant ce traitement négatif. Les débats et discours en Irlande se concentrent sur des populations visiblement différentes et cela est en train de mener à la non-reconnaissance des problèmes des Polonais en Irlande.

De la même façon, les Irlandais en Angleterre, en n'étant pas reconnus comme une minorité ethnique pendant la plupart de la période suivant la Seconde Guerre mondiale, furent exclus de la recherche et des politiques visant les minorités ethniques. Les Irlandais, comme les Polonais en Irlande actuellement, durent s'intégrer seuls dans la société anglaise. Cette approche du laissez-faire signifiait que jusqu'à ce que un *lobbying* efficace fût mené et des études effectuées par le secteur associatif irlandais en Angleterre à partir des années 1980, leurs difficultés en tant que minorité étaient largement ignorées.

L'organisation fait la force

Le secteur volontaire irlandais a découvert des statistiques inquiétantes concernant les Irlandais en Angleterre. Pendant les années 1990, les études ont montré que les Irlandais avaient deux fois plus de membres qui habitaient dans des foyers d'accueil que la population de souche britannique²² et bon nombre d'entre eux étaient sans domicile fixe. En ce qui concerne la santé, les statistiques n'étaient guère plus positives. Les auteurs des études ont observé que le taux de mortalité pour les Irlandais en Grande-Bretagne était plus élevé qu'en Irlande. Les Irlandais figuraient également dans les statistiques relatives au suicide. Au cours des trois dernières décennies du XX^e siècle, ces taux sont restés plus élevés pour les Irlandais que pour tous les autres groupes ethniques. De 1988 à 1992, les décès par suicide dépassaient de 53 points ceux de la population de souche²³.

La recherche menée par le secteur associatif irlandais en Angleterre, et notamment à Londres, a permis à la communauté irlandaise de défendre ses intérêts et après beaucoup de *lobbying* à être officiellement reconnue comme minorité ethnique dans le recensement national britannique en 2001. Le secteur associatif a mené une campagne acharnée pendant les années 1990 pour être pris en compte dans le recensement national. Il a rencontré un certain étonnement de la part des fonctionnaires auprès

²¹ « I met this lady in the supermarket. While we were queuing for the till, we struck up a conversation. She thought I was French, and then she asked me where I was from. I said: "I am Polish," and she stopped smiling. Then she asked me: "Do you want to stay in Ireland long? The economy has much improved in Poland and it is easier to find work there." [...] "Poles have caused a recession in Ireland," she told me. "They came here because of the money. They saved it here and then they invested it in Poland. They bought and built houses there. "That is why the Polish economy is so good and the property market in Ireland collapsed."

A friend of mine told me she doesn't want to tell Irish people any more that she comes from Poland. "This Irish man came to the shop where I work," she told me. "He was nice until he found out that we - my colleague and I - were Polish. There was no one else in the shop except us and he said that we should go back to Poland - the sooner the better."

It seems that, after all the welcomes, some Irish people are not as friendly or polite as they used to be. Some of them blame immigrants for their current economic trouble », Ania Majewska, « We are all in the same sinking ship », *Irish Times*, 15 octobre 2008.

²² Voir par exemple – M.J. Hickman et S. Morgan, *The Irish in Lewisham*, Lewisham, Lewisham Irish Community Centre, novembre 1997; M. Gaffney, *The Irish in Ealing*, Ealing, London Borough of Ealing, 1998; M. Gaffney, *The Irish Community in Southwark - A Needs Assessment*, Southwark, London Borough of Southwark, 1998; Public Policy Report to Housing Services Committee - Public Session, *Housing Needs of the Irish Community in Merton*, Merton, London Borough of Merton, 1999.

²³ Carole Reid-Galloway, *Mental Health of Irish-born People in Britain*, Londres, MIND, 2001, p.8.

desquels il faisait du *lobbying* car ceux-ci ne comprenaient pas pourquoi des données statistiques devraient être récoltées sur la communauté irlandaise.

Statistiques ethniques : quel intérêt ?

Les statistiques peuvent cependant avoir beaucoup d'influence sur la mise en place des politiques qui ciblent les populations minoritaires. Lorsqu'on est « invisible » statistiquement, on est souvent « invisible » politiquement. Quand les données existent, elles peuvent être utilisées par les municipalités, le secteur de la santé, les services sociaux et les écoles afin de répondre aux besoins spécifiques des minorités ethniques. Les organisations ethniques peuvent utiliser les statistiques pour appuyer leurs demandes pour plus de ressources et de services adaptés à leurs besoins. L'ethnicité peut être utilisée comme un moyen de mobilisation politique par des groupes. L'inclusion dans le recensement national en tant que groupe ethnique peut aider à créer une réalité sociale et permet aux groupes d'exister au niveau officiel.

Les Polonais en Irlande sont en train de s'organiser et ont l'intention de créer un groupe de coordination, *The Federation of Polish Organisations*²⁴, pour représenter ses intérêts en Irlande. Le nom de ce groupe ressemble fortement à celui du groupe de coordination créé en Grande Bretagne en 1973 pour représenter les Irlandais, *The Federation of Irish Societies*. Le groupe de coordination polonais a pour but d'amorcer la réflexion sur l'intégration des Polonais en Irlande, l'amélioration de leur positionnement et de leur statut mais également d'effectuer du *lobbying* en faveur de changements dans la législation irlandaise.

Un article paru dans *Newsweek* en 2005 a montré des statistiques préoccupantes concernant les Polonais en Irlande. Cet article montre que certains Polonais n'étaient pas prêts aux dures réalités de la vie en Irlande et pouvaient souffrir de dépression, de schizophrénie, d'alcoolisme ou essayer de se suicider²⁵. Cependant, aucune statistique n'existait sur le nombre de Polonais dans les hôpitaux psychiatriques irlandais à cette époque. L'ambassade polonaise venait juste de commencer à récolter des données et Malgorzata Kozak de l'ambassade a déclaré qu'au moins 10% des Polonais en Irlande rencontraient des problèmes²⁶ mais sans des statistiques officielles il fut difficile de connaître l'étendue du problème.

La première question sur l'ethnicité a fait son apparition dans le recensement irlandais en 2006. Une question sur l'identité ethnique a été introduite pour faire face à la diversité croissante de la population irlandaise, du besoin de récolter des données sur la discrimination et de créer une prise de conscience de la législation sur l'égalité²⁷. La forme finale de la question sur l'ethnicité fut influencée premièrement par le recensement britannique (même si le format final était très différent), puis par l'engagement pris par le *Central Statistics Office* (CSO)²⁸ irlandais auprès des agences européennes qui récoltaient des statistiques et qui s'intéressaient de plus en plus aux caractéristiques ethnoculturelles des populations et enfin, par les débats en Irlande autour des gens du voyage irlandais, à savoir si oui ou non ils formaient un groupe ethnique²⁹. Cependant, les catégories incluses dans le recensement irlandais³⁰ représentaient plus une « *racialisation* » de l'ethnicité (divisions par la couleur de la peau) plutôt qu'une « *culturalisation* » de l'ethnicité (divisions par les identités culturelles)³¹.

La catégorie « Blanc » avec les trois options « Irlandais », « gens de voyage irlandais » et « toute autre origine blanche » ne laissait pas beaucoup de choix aux populations polonaises, russes, américaines, serbes ou albanaises par exemple d'exprimer leur identité ethnique. Pour ces populations cette dernière option les a catégorisées dans une identité blanche homogène. Elle a complètement ignoré les différences culturelles au sein de ces groupes et l'appartenance à un groupe ethnique ou

²⁴ Catherine Reilly, « Plans under way for Umbrella Polish Group », *Metro Eireann*, 04/09/08.

²⁵ John Walshe, « Irish Experience a Living Hell for Poles says Top Magazine » *Irish Independent*, 29/09/05.

²⁶ *ibid.*

²⁷ Marian Cadogan, « Fixity and Whiteness in the Ethnicity Question of Irish Census 2006 », *Translocations*, vol.3, issue 1, printemps 2008, p.52.

²⁸ Le bureau national irlandais pour le recensement des statistiques.

²⁹ Rebecca Chiyoko King-O'Riain, « Counting the Celtic Tiger », *Ethnicities*, vol.7 (4), p.519.

³⁰ Question sur l'ethnicité dans le recensement irlandais :

14. *What is your ethnic or cultural background?*

Choose ONE section from A to D, then ✓ the appropriate box.

A. White : 1) Irish 2) Irish Traveller 3) Any other White background

B. Black or Black Irish : 4) African 5) Any other Black background

C. Asian or Asian Irish : 6) Chinese 7) Any other Asian background

D. Other, including mixed background : 8) Other, write in description

³¹ Rebecca Chiyoko King-O'Riain, « Counting the Celtic Tiger », *op.cit.*, p.519.

culturel distinct. L'usage d'une catégorie « Blanc » ne prend en compte que la couleur de la peau et elle ignore le fait que les populations blanches sont divisées par la classe sociale, le sexe, l'ethnicité et d'autres caractéristiques clés³². Selon le CSO, 95% de Polonais ont coché « toute autre origine blanche » ce qui ne leur permettait ni d'exprimer une identité ethnique polonaise ni d'obtenir des statistiques plus précises sur leur positionnement dans la société irlandaise.

Or une catégorie ethnique distincte peut s'avérer utile. La recherche effectuée, par exemple, en Grande Bretagne à la fin des années 1990 sur l'utilisation d'une catégorie « Blanc » homogène dans le secteur de la santé a conclu que l'amalgamation d'une population aussi hétérogène n'était pas efficace pour le secteur de la santé. Les auteurs de l'étude ont découvert que quand la catégorie « Blanc » était sous-divisée, les Irlandais et les Ecossais avaient les taux de mortalité les plus élevés en Angleterre et aux Pays de Galles, plus élevés même que d'autres minorités ethniques³³. Cependant, le fait d'être inclus dans la catégorie générale « Blanc » ne permettait pas de voir ces différences importantes. « *Whiteness* » (le fait d'être blanc) signifiait souvent « *sameness* » (d'être le même) dans des systèmes de collecte de données statistiques et ne prenait pas en compte les différences importantes qui existaient au sein de ce groupement.

Conclusion

Alors que le contexte d'immigration et les expériences des Irlandais en Angleterre et celles des Polonais en Irlande ne sont pas identiques, nous avons constaté cependant certaines similitudes pour ces deux populations blanches dans leur pays d'accueil. La dichotomie noir/blanc a dominé les discours en Irlande ces dernières années, comme elle l'a fait en Grande Bretagne pendant la dernière moitié du XX^e siècle. L'Irlande risque, comme la Grande-Bretagne, d'amalgamer ses populations « invisibles » dans une grande entité blanche et a déjà commencé ce processus par l'introduction d'une catégorie blanche homogène dans le recensement national.

Les expériences des Irlandais en Angleterre ont montré que la non-reconnaissance ou le déni de la différence, selon les termes de Charles Taylor, peuvent avoir des conséquences diverses sur le groupe en question et les poussent à se mobiliser pour que leurs besoins et différences puissent être pris en compte. Les Irlandais en Angleterre ont mobilisé autour du concept de l'ethnicité, se réunissant afin d'assurer que leur identité irlandaise distinctive soit prise en compte et qu'une catégorie irlandaise soit incluse dans les politiques et les pratiques visant les minorités en Grande-Bretagne.

Il est encore trop tôt pour savoir comment les Polonais en Irlande vont s'organiser même si la création d'un groupe de coordination représentant les organisations et les intérêts polonais nous donne une idée de la direction vers laquelle ils se tournent. Le gouvernement irlandais a l'avantage de pouvoir tirer l'exemple d'autres pays européens, notamment de son plus proche voisin et de faire en sorte qu'aucune minorité ne se sente exclue. Nous pouvons espérer que ses choix respectent la différence et la diversité qui font maintenant partie de la société irlandaise du XXI^e siècle.

³² Marian Cadogan, *op.cit*, p.58.

³³ R. Bhopal et L. Donaldson, « White European, Western, Caucasian, or what ? Inappropriate Labelling in Research on Race, Ethnicity and Health », *American Journal Public Health*, 88 (9), p. 1306.